



Champ de l'évaluation commune d'Allemand 8P

Cadre

Type :	Évaluation commune en une partie de 75 minutes couvrant trois compétences langagières de l'oral et de l'écrit
Date :	Vendredi 24 mai 2024
Matériel :	Aucun
Pondération :	20% de la moyenne du deuxième semestre

Axes

En lien avec le Plan d'études romand, l'évaluation commune d'allemand 8P porte sur un socle de notions étudiées pendant les quatre années d'enseignement de l'allemand à l'école primaire (Cycle moyen) et concerne les axes suivants :

- compréhension de l'oral (1^{ère} partie),
- compréhension de l'écrit (2^e partie),
- production de l'écrit (3^e partie).

Attentes

Les attentes sont celles des descripteurs du Cadre européen commun de référence (CECR) des langues niveau A.1.2, incluant les conditions spécifiques de ce niveau, soit des mots simples, dans un langage oral adapté à des apprenants débutants – en rythme, débit et articulation –, ainsi que dans une syntaxe simplifiée à l'écrit.

La thématique de l'évaluation de 8P se base sur les thèmes abordés pendant l'année en utilisant les MER, soit :

- l'école et les activités scolaires,
- les vacances et les activités de loisirs.

En matière de **compréhension de l'oral**, il est attendu de l'élève qu'elle ou il soit capable de comprendre :

- des informations essentielles lorsque quelqu'un parle de lui-même et de sa vie quotidienne (vie quotidienne d'un élève de 11-12 ans),
- des nombres inclus dans les chiffres, les prix, les heures, toujours lorsque le locuteur parle lentement et distinctement, et de repérer des mots et des phrases courtes :
 - dans une conversation,
 - dans une description,

pour autant qu'il s'agisse toujours de thèmes familiers comme la famille, les amis, les loisirs et l'école.

En matière de **compréhension de l'écrit**, il est attendu de l'élève qu'elle ou il soit capable d'identifier des textes de genre différents en repérant des indices, des titres et sous-titres, des mots et des phrases et de comprendre :

- des messages simples et quotidiens,
- des informations, des annonces, des programmes, un formulaire adaptés à ce niveau de langue,
- des textes d'une certaine longueur (max. 600 mots) rédigés de manière simple et illustrés,

pour autant qu'il s'agisse toujours de thèmes familiers comme la famille, les amis, les loisirs et l'école.

En matière de **fonctionnement de la langue**, il est attendu de l'élève qu'elle ou il soit capable, dans ses productions de mobiliser :

- un choix élémentaire d'expressions simples travaillées en classe (chunks),
- aux trois genres et au pluriel un répertoire basique et identifié de mots relatifs à des situations de la vie quotidienne,
- des formes verbales au présent de certains verbes courants,
- la pronominalisation,
- certaines spécificités de la langue allemande (place du verbe, mots composés, nombres et heures...).

En matière de **production de l'écrit**, il est attendu de l'élève qu'elle ou il soit capable de :

- se présenter, présenter brièvement une tierce personne,
- décrire ses activités scolaires et extra-scolaires, par exemple sur une carte postale ou dans un courriel,
- poser des questions à une tierce personne (le plus souvent un pair) sur elle-même, sur sa famille, ses amis, son emploi du temps, ses activités scolaires et extra-scolaires etc.

et ce, pour autant que la production soit liée aux textes proposés dans l'évaluation, guidée par des consignes claires et simples, et accompagnée d'un corpus de mots à disposition de l'élève.

Il existe une marge de tolérance pour les erreurs d'orthographe, de syntaxe et de conjugaison, spécifiée dans les consignes de correction.